

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 8 avril 2020 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Mise en place du Comité de Pilotage du Projet d'implantation d'unités de production de pierres ornementales et de carreaux de céramique au Bénin.

Notre pays dispose d'importants gisements de pierres telles que le granite, le marbre, le quartzite et autres, de même que de grandes réserves d'argile céramique inexploités, le tout réparti dans plusieurs départements.

Ces divers matériaux représentent des atouts indéniables sur les plans de la durabilité et de l'esthétique des ouvrages et peuvent donc être très utiles pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, s'ils sont transformés en pierres ornementales ou en carreaux de céramique.

Les premières explorations effectuées ont confirmé l'intérêt d'organiser la mise en œuvre d'une politique de valorisation de ces ressources minières. Aussi, au regard des besoins en matériaux de construction générés par les grands travaux d'infrastructures qu'il a initiés, le Gouvernement a-t-il entrepris d'étudier les modalités d'exploitation de ce potentiel minier.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour le projet d'implantation d'unités de production de pierres ornementales et de carreaux de céramique dans notre pays.

Ledit projet consistera notamment en la mise en place :

- d'infrastructures d'extraction du granite et du marbre situés sur les sites de Fita, de Mbétécoucou, d'Igangan, de Ouogui et d'Idadjo ;

- d'une unité de transformation du granite en pierres ornementales ; et
- d'une unité d'extraction des gisements de kaolin de Kétou et d'Adakplamè ainsi que des gisements de Zogbodoméy, en vue de la fabrication de carreaux.

La production qui découlera de cette première phase du projet sera destinée à la satisfaction des besoins nationaux et l'excédent pourra être exporté.

Pour toutes ces raisons, le Conseil a décidé de mettre en place un Comité de pilotage qui veillera notamment à :

- i- préparer une feuille de route pour la conduite du projet et veiller à sa mise en œuvre ;
- ii- préparer et superviser les études techniques et de faisabilité y relatives ;
- iii- coordonner les actions à mener avec les différentes parties prenantes ;
- iv- préparer la création et l'opérationnalisation de la société en charge de la gestion des unités de production.

Les responsables concernés par le dossier sont instruits de travailler à son aboutissement dans des délais convenables.

Le Conseil a, par ailleurs, adopté les décrets portant nomination d'un administrateur et des commissaires aux comptes du Fonds national de la Microfinance.

II-Communications.

II-1. Réaménagement du calendrier scolaire 2019-2020.

Dans le cadre de l'évaluation des mesures de riposte à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le Conseil a procédé à la revue du calendrier scolaire en vue de la validation de l'année scolaire et académique en cours, dans le contexte sanitaire actuel.

Ainsi, a-t-il été décidé de la prorogation des congés du deuxième trimestre en cours jusqu'au dimanche 10 mai 2020. En conséquence, les établissements maternels, primaires, secondaires et universitaires, publics

et privés, confessionnels et étrangers resteront fermés sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à cette date.

Sur la base de ce réaménagement, les différents examens démarreront aux dates indiquées ci-dessous :

- CEPE : le lundi 6 juillet 2020 ;
- BEPC : le lundi 13 juillet 2020 ;
- Baccalauréat : le lundi 20 juillet 2020.

En conséquence, les vacances scolaires sont fixées au vendredi 24 juillet 2020 après les cours de l'après-midi. La reprise des cours, pour le compte de la rentrée scolaire 2020-2021, est prévue pour le lundi 28 septembre 2020.

II-2. Relogement ou reconstruction des infrastructures publiques impactées par la construction de la Marina à la plage de Ouidah.

La mise en œuvre de ce projet majeur du Gouvernement entraîne le déplacement d'un certain nombre d'infrastructures publiques de l'arrondissement de Djègbadji, dans la commune de Ouidah.

Il s'agit principalement :

- du centre de santé ;
- d'une partie du collège d'enseignement général ;
- de l'école maternelle publique ;
- du commissariat de police ; et
- des bureaux de l'arrondissement.

Aussi, le Gouvernement a-t-il prévu d'en assurer la reconstruction et dans cette perspective, un nouveau site d'environ 25 hectares a déjà été identifié. Le Conseil a donc instruit le Ministre de l'Economie et des Finances de mettre à disposition, les ressources nécessaires à la réalisation des travaux.

En attendant ceux-ci, des locaux provisoires ont été retenus pour assurer la continuité du service public, notamment au niveau du centre de santé, des bureaux de l'arrondissement et du commissariat de police.

II-3. Travaux de réfection de la piste d'atterrissage de l'aéroport international de Cotonou.

Dans le cadre de la poursuite de la mise aux normes dudit aéroport, en attendant l'avènement de celui de Glo-Djigbé, la réfection de sa piste d'atterrissage s'avère nécessaire.

En effet, l'état des lieux révèle des insuffisances de nature à obérer ses performances.

Aussi, le Gouvernement a-t-il fait réaliser un diagnostic qui a permis à la Société des Aéroports du Bénin de lancer un appel d'offres aux fins de la réalisation des travaux.

Au regard de l'imminence du démarrage de ceux-ci, et en vue de garantir leur exécution dans les règles de l'art, le Conseil a approuvé la sélection d'un cabinet réputé pour en assurer le contrôle et la surveillance.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports veillera à la signature du contrat y relatif.

III. Mesures individuelles

Sur proposition du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, **Monsieur Jean-Claude do REGO** est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près les Etats-Unis d'Amérique.

Fait à Cotonou, le 8 avril 2020.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIN-OURO.-